



**Discours de M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO,
à l'occasion de la première session extraordinaire
du Comité intergouvernemental
pour la protection et la promotion**

Je souhaite enfin dresser un état tout particulièrement votre Président Assesseur
Albert Lurin qui assure une atmosphère de travail sereine pour un ordre du
jour complexe et parfois difficile lors de votre prochaine session. Il est de ceux qui ne
font ni grands efforts ni grands talents pour faire progresser le consensus et pour
estomper les désaccords. Je me réjouis que les prochaines directives
opératives puissent être élaborées sous sa conduite et que sa présidence
vous accompagne jusqu'à la fin de votre session ordinaire en décembre
prochain.

En ce sens,

Mesdames et Messieurs,

Devis de tous votre prochaine session un succès. En particulier
permettez-moi d'organiser des discussions sur le projet de directives opératives que
cette session se terminera poursuivra.

L'entrée en vigueur rapide en vertu de la Convention et sa ratification
une confiance soutenue par divers États Parties dans et de la proposition
d'adoption témoigne de l'intérêt considérable et des tentatives que constitue un
international en ce qui concerne.

Il est par conséquent crucial de disposer de directives qui permettent de livrer
toutes les promesses de cette Convention.

L'représentation géographique des Parties s'élargit progressivement et c'est
une bonne chose que la région Asie-Pacifique compte divers États Parties et
régions.

On reconnaît ici que des efforts de coopération internationale notamment
ceux de l'Organisation internationale de la francophonie de l'Organisation du
Commerce et du Développement du tiers monde pour la politique culturelle et
des nombreuses conditions de coopération sociale.

L'ordre du jour de votre session est de nouveau chargé. Vous devrez examiner
cinq documents de substance dont quatre concernent les directives
opératives qui devront être soumises en forme finale à la prochaine session
ordinaire du Comité en décembre prochain.

Le premier concerne les mesures pour promouvoir et protéger les expressions

En ce sens,

Mesdames et Messieurs,

Au cours des derniers mois, le Secrétariat a donc travaillé sur nos recherches effectuées modestes. Il a été possible de recruter France qui a rejoint notre disposition un expert pour deux semaines. Espérons que finira d'occuper un poste de professeur et Aline qui a ouvert la recrutement un poste de professeur. Ainsi renforcée la Section pour le meilleur personnel dont le profil est considéré.

Je tiens par ailleurs à vous annoncer que je serai en mesure de nous rejoindre prochainement en tant que Directeur de la Division des expressions culturelles et des industries créatives en charge d'assurer le Secrétariat de la Convention qui a été votre fierté. Je tiens à cet égard à remercier chaleureusement notre collègue Indira Senentcheu qui a assuré avec beaucoup de compétence et de dynamisme son intérim pendant plus de deux années. Il va prendre une retraite bien méritée et je lui souhaite plein succès dans ses projets futurs.

Cette Convention est un instrument novateur qui vise à développer beaucoup de dialogue et de créativité pour une mise en œuvre qui puisse profiter à tous. Nous espérons que votre journée de diversité culturelle pour le dialogue et le développement de cette année finira avec particulière attention et que les créateurs y trouvent honneur.

Je suis convaincu que toutes les Parties à la Convention auront leur part de contribution.

M M s M M s i